

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 juin 2023 à 19 h 30.

**Sont présents :**

Alain Conraud, conseiller et maire suppléant, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, François Bilodeau, conseiller, siège n° 4, et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

**Est absent :**

Frédéric Marier, conseiller, siège n° 5

**Citoyens : 0**

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire, Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

**1. Moment de réflexion**

Une minute de réflexion est accordée.

**2. Ouverture de la réunion**

Le maire constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

140.06.2023 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Ordre du jour**  
Séance extraordinaire  
7 juin 2023, 19 h 30

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion : règlement numéro 466-2023 modification du règlement de zonage numéro 453-2021 de la réglementation sur les clôtures (RETIRÉ)
5. Avis de motion : règlement numéro 467-2023 modification du règlement de zonage numéro 453-2021 sur les transmissions d'énergie
6. Avis de motion : règlement numéro 468-2023 modification du règlement de construction numéro 455-2021 sur les nécessités de fondations
7. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement
8. Levée de la réunion

4. **Avis de motion : règlement numéro 466-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 453-2021 de la réglementation sur les clôtures**

Ce point est retiré.

5. **Avis de motion : règlement numéro 466-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 453-2021 sur les transmissions d'énergie**

141.06.2023 **UN AVIS DE MOTION** est donné par François Bilodeau, conseiller municipal qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption le règlement 467-2023 ayant pour objet la modification du règlement de zonage numéro 453-2021 sur la réglementation des transmissions d'énergie.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. **Avis de motion : règlement numéro 467-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 453-2021 sur les nécessités de fondations**

142.06.2023 **UN AVIS DE MOTION** est donné par Alain Conraud, conseiller municipal qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption le règlement 466-2023 ayant pour objet la modification du règlement de zonage numéro 453-2021 sur la réglementation sur les clôtures.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. **Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement**

Aucune question n'est soumise.

16. **Levée de la réunion**

143.06.2023 Il est 20 h 38, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

---

**Jean-Guy Hébert**  
Maire

---

**Mathilde Potvin**  
Directrice générale